

## Autorisation de conduite R489

### Formation chariots automoteurs de manutention à conducteur porté

#### Catégories 1A, 1B, 3, 4, 5

Formation permettant aux utilisateurs de chariots automoteurs de maîtriser les aspects sécurité de leurs activités en vue de la délivrance d'une autorisation de conduite par l'employeur.

#### Objectif de la formation :

- Identifier la réglementation applicable à la conduite des chariots élévateurs de catégories **1A, 1B, 3, 4, 5**.
- Appliquer les règles de sécurité pour la circulation, le gerbage, le stockage et déstockage d'un palettier

#### Public :

Toute personne appelée à manipuler un chariot de manutention automoteurs à conducteur porté, appartenant à l'une des catégories de la recommandation R489 de la CNAM.

#### Prérequis :

Maîtrise orale et écrite de la langue française.  
Être médicalement apte à la conduite.  
Être obligatoirement muni des Equipements de Protection Individuelle tenue de travail, gants et chaussures de sécurité pour réaliser la mise pratique de ce stage.

#### Compétences développées :

Être capable d'identifier le cadre réglementaire de son activité.

- Être capable de comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements du chariot pour l'utiliser en sécurité.
- Être capable d'assurer les opérations de maintenance adaptée.
- Être capable de décrire les mesures de sécurité associée à chacune des activités et actions.
- Être capable de réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites.

#### **Déroulement :**

Présentiel - Intra-entreprise

#### **Durée :**

Sur mesure selon :  
l'expérience des apprenants / les catégories souhaitées / le nombre de participants.  
1 à 3 jours.

#### **Intervenant :**

Formateur en Autorisation de Conduite spécialisé en R489.

#### **Nombre de participants :**

3 à 10 apprenants maximum.

#### **Modalités pédagogiques et mises en pratique :**

Exposés interactifs, démonstration par le formateur, manipulation des engins.

#### **Le client s'engage à mettre à disposition pour les mises en situations pratiques :**

- un ou des chariots gerbeurs de catégories correspondant aux prestations retenues,
- une aire d'évolution sécurisée intérieure et / ou extérieure balisée, adaptée aux exercices de gerbages, stockages...
- des matériels et équipements conformes à la réglementation en vigueur et dûment vérifiés, notamment par la présentation du carnet de maintenance ou équivalent et du registre des Vérifications.

#### **Modalités d'évaluation :**

**Partie Théorique :** QCM selon le référentiel de connaissances et les fiches d'évaluations de la R489 .

**Partie Pratique :** Évaluation sommative selon les préconisations de la R489.

#### **Maintien et actualisation de connaissances :**

Tous les 5 ans

**Tarif :** A partir de 180 € / personne

#### **Modalités d'accès :**

Entretien téléphonique avec le commanditaire  
Validation des attentes en entrée en formation  
Contactez-nous par téléphone ou par mail  
Votre contact :

**Marie-Pierre ATEK**

06-14-40-07-35

[contact@mp-safety.fr](mailto:contact@mp-safety.fr)

#### **Délai d'accès :**

30 jours



## Programme de formation :

### **Partie Théorique :**

#### **Les enjeux de la Santé et Sécurité au Travail**

- Les conséquences d'un accident de travail
- Les principaux facteurs d'accidents

#### **Le contexte réglementaire**

- Les acteurs de la prévention (Inspecteur du Travail, CARSAT, médecine du travail, contrôle technique...)
- La réglementation associée à la conduite des engins

#### **Les produits dangereux**

- L'identification des produits dangereux
- Les risques associés à leur manutention

#### **La technologie d'un chariot automoteur**

- Les différents organes, leur technologie et fonction
- Le fonctionnement des organes de service et des dispositifs de sécurité
- La lecture de la plaque de charge
- Les vérifications et opérations de maintenance

#### **La zone d'évolution**

- Les pictogrammes et panneaux de signalisation
- L'identification préalable du trajet
- Les règles de circulation
- Les paramètres d'évolution (état du sol, charge...)

### **Partie Pratique :**

#### **L'adéquation de l'engin**

- Analyse de l'opération de manutention envisagée
- Vérification de l'adéquation du chariot

#### **Les vérifications préalables**

- La vérification du chariot et la documentation lors de la prise de poste
- Les opérations de conduite et de manœuvre
- La circulation à vide et en charge
- Les positions de sécurité
- La manutention de charges

#### **La maintenance de l'engin**

- La réalisation des opérations de maintenance du ressort du conducteur

#### **Visite des lieux d'évolution (lors des formations dans vos locaux)**

- Présentation des lieux et des instructions à respecter sur les sites d'utilisation des engins

Mise à jour : 01/2025